

# BULLETIN MUNICIPAL

## 2019 - 2020

### SAINT-JULIEN-MOLIN-MOLETTE





## LE MOT DU MAIRE

J'ai le plaisir sincère de vous souhaiter une belle année, une année d'épanouissement dans votre vie personnelle, professionnelle, associative, culturelle ou sportive, mais c'est aussi l'occasion de vous remercier de votre engagement, à quelque niveau qu'il soit ; en faveur de notre belle commune comme de ses habitants.

Le dynamisme d'un village se mesure également au dynamisme de ses associations. La vie associative dans notre commune se révèle d'une grande richesse de par la diversité des activités proposées, que ce soit dans le domaine social, culturel ou sportif.

J'ai informé mes colistiers de ma décision de ne pas vous solliciter vos suffrages aux prochaines élections municipales de mars prochain, j'ai commencé ma huitième décennie sur cette terre, mon incertitude est-ce que dans 6 ans j'aurai toujours un état de santé nécessaire pour assumer la tâche de maire ? j'ai suffisamment critiqué celles ou ceux qui ont démissionné quelques années après les élections ou encore celles et ceux qui ont accepté de représenter la commune dans des instances intercommunales (syndicats ou communauté de communes) mais brillent pas leurs absences.

Néanmoins je réfléchis sur l'engagement citoyen et la commune de demain, en cette fin de mandat je me permets de les exprimer.

Malgré les difficultés qui freinent les capacités d'action des maires ruraux, j'ai eu le bonheur d'exercer la fonction d'élu de proximité. Heureux j'ai puisé cela dans les relations quotidiennes avec vous les Piraillonnaises et Piraillons une source inépuisable de légitimité qui malgré les œillères de l'Etat, ne cesse d'être confirmée sondage après sondage.

Je ne cesse d'affirmer la nécessité d'agir collectivement pour davantage de pédagogie et d'éducation civique afin de rendre possible une citoyenneté utile à la démocratie. Il s'agit d'un combat indispensable pour accélérer le développement de notre commune.

Préparer la commune de demain en suscitant l'intérêt des habitants, dans leur diversité, à la construction du projet municipal est un défi collectif. Car si la commune repose avant tout sur les décisions du maire, des adjoints et du conseil municipal, il faut favoriser l'implication citoyenne, c'est ce que nous avons réalisé avec l'action St Julien 2025, cela donne la preuve de la diversité des bénéfices pour la commune d'une telle démarche, malgré la forte hétérogénéité des formes d'engagement.

Je sais plus que d'autres à quel point la vie de notre village ne repose pas uniquement sur le conseil municipal, mais aussi sur les forces associatives et économiques, etc, tous ceux que l'on appelle les forces vives de la commune. Mais le pas supplémentaire consiste à outiller la démocratie locale avec des dispositifs innovants. La méthode communément partagée consiste d'abord à constater que mettre en place des réunions n'est jamais une bonne manière de faire. Il vaut mieux aller chercher les habitants sur des sujets précis, (l'aménagement de la place Louis Bancel ou les voies publiques ou encore de bâtiments ou un projet de déviation) avec une thématique qui permet de construire des objectifs et un projet. Il ne faut pas croire que la question participative soit l'antichambre de la disparition de la démocratie représentative : un citoyen impliqué ne remplace pas le maire, au pire ou au mieux cela lui donnera l'envie de s'investir dans un futur conseil municipal.

En revanche l'implication collective de citoyens (exemple St Julien 2025 et les réunions de riverains) sur des sujets précis comme l'aménagement d'un équipement ou les règles à appliquer suite à cet aménagement, la mise en place de règles dans les bâtiments communaux, etc. génère un va-et-vient entre les groupes de citoyens et le conseil municipal qui permet de dégager une intelligence collective susceptible de permettre aux projets d'aboutir.

Il est apparu que l'engagement des citoyens a deux pouvoirs essentiels. Cela permet d'abord d'élaborer un projet plus abouti, en se répartissant les rôles et en dépassant les contradictions qui auraient fait échouer le projet, mais cela génère aussi des frustrations lorsque les propositions ne sont pas suivies. Cet enjeu est aujourd'hui d'autant plus important que le bien-être est un moteur important des motifs d'installation en milieu rural et qu'à ce titre nombreux sont ceux qui aspirent à être associés aux décisions, même si certains considèrent qu'ils ont élus un conseil municipal et que c'est à eux de décider, c'est une autre façon de penser. Mais selon moi la commune est au cœur de l'organisation de notre pays.

Je remercie tous les agents communaux, les services techniques, les agents de l'école, le centre multimédia et service administratif pour le travail accompli au cours de cette année mais aussi des précédentes. Je remercie toutes les Piraillonnaises et les Piraillons qui m'ont apporté leur soutien et encouragement pendant les 12 années où j'ai eu le plaisir d'assumer la fonction de maire de St Julien.

Je veux vous présenter mes vœux de santé et de bonheur, pour vous-même et vos familles, avec une pensée particulière pour ceux qui souffrent.

# BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Le réseau des médiathèques des Monts du Pilat vous propose d'autres services !

Une nouvelle phase a été lancée cet été pour les médiathèques du réseau communautaire des Monts du Pilat. Depuis le 1er juillet 2019 il est possible pour tous les lecteurs inscrits dans une bibliothèque du réseau de rendre, d'emprunter et de réserver des documents dans toutes les autres médiathèques du réseau. Une navette circule donc sur les routes de la Communauté de communes (photo) toutes les semaines pour faire circuler les documents. N'hésitez pas à vous renseigner sur ces nombreuses possibilités auprès de votre médiathèque de proximité. Un portail internet, vous permettant de faire des réservations à distance depuis chez vous, viendra bientôt compléter cette offre.

Les médiathèques du réseau communautaire se trouvent dans les communes suivantes :

Le Bessat, Bourg-Argental, Jonzieux, Marlhes, Planfoy, St-Genest-Malifaux, St-Julien-Molin-Molette, St-Régis-du-Coin, St-Romain-les-Atheux, St-Sauveur-en-Rue, Tarentaise, La Versanne

A St-Julien, l'équipe de bénévoles qui gère la bibliothèque aimerait trouver du renfort. Elle a dû assumer une charge de travail importante cette année pour apprendre et mettre en pratique le fonctionnement en réseau communautaire. Cela nous a fait prendre conscience que nous n'étions parfois pas assez nombreux et disponibles pour faire face à toutes les tâches : assurer les trois permanences de prêt hebdomadaires, choisir, acheter et équiper les livres neufs, réparer ce qui se décolle ou se déchire, faire du tri dans les rayons, accueillir les quatre classes de l'école une fois par mois, participer aux réunions mensuelles avec les autres bibliothèques du réseau, etc.

Nous faisons donc appel à toute personne aimant la lecture et disposant d'un peu de temps libre pour venir épauler notre

équipe de sept personnes. Cela peut être une heure ou deux seulement de temps en temps. Toute aide sera la bienvenue pour que ce lieu, que nous voulons accueillant, poursuive sa mission : mettre la lecture à disposition de tous.

Informations pratiques : la bibliothèque municipale se trouve au premier étage de la Maison des Associations. Elle est ouverte les dimanches de 10h à 11h45, les mercredis de 17h à 18h et les vendredis de 17h30 à 19h. Le prêt est gratuit, ouvert à tous.

**Bibliothèque municipale**  
**Maison des Associations**  
**Place de la Bascule**  
**42220 Saint-Julien-Molin-Molette**  
**E-mail : [bibliotheque-st-julien@hotmail.fr](mailto:bibliotheque-st-julien@hotmail.fr)**



## Secrétariat de mairie :

mardi, mercredi, vendredi :  
 9h/11h30 et 13h30/15h30 ;  
 samedi : 9h/11h.  
 Tél : 04 77 51 51 11  
 Fax : 04 77 51 50 79  
 E-mail :  
[secretariat.mairie@saint-julien-molin-molette.fr](mailto:secretariat.mairie@saint-julien-molin-molette.fr)  
 M. le Maire : 04 77 51 59 80

## Numéros à retenir

Mairie tél..... 04 77 51 51 11  
 Fax ..... 04 77 51 50 79  
 Pompiers ..... 18 ou 112

## INFOS PRATIQUES

Médecins ..... 04 77 51 56 55  
 C.H. Annonay..... 04 75 67 35 00  
 Urgences..... 04 75 33 33 33  
 Pharmacie..... 04 77 51 51 69  
 Poste..... 04 77 51 52 74  
 Culte catholique... 09 72 23 08 30  
 Office de tourisme de  
 Bourg-Argental ... 04 77 39 63 49  
 Synd. d'Initiatives 04 77 51 53 32

**Objets trouvés** : au secrétariat de mairie, aux heures d'ouverture.

## Déchèterie de Bourg-Argental

route de St-Sauveur-en-Rue  
Du 1<sup>er</sup> novembre au 30 avril : lundi et vendredi 13h30/17h - mercredi et samedi 9h/12h - 13h30/17h  
Du 1<sup>er</sup> mai au 31 octobre : lundi et vendredi 13h30/18h - mercredi et samedi 9h/12h - 13h30/18h

**[saint-julien-molin-molette.fr](http://saint-julien-molin-molette.fr)**

Comité de rédaction : Commission Communication de la mairie de Saint-Julien-Molin-Molette 42220 (Loire). Conception, réalisation et photographisme de couverture : Erwan Denaud, centre multimédia. Imprimé à 700 exemplaires par Imprimerie Alpha [www.alpha-com.eu](http://www.alpha-com.eu).



## SORTIE SCOLAIRE À PARIS



*Voyage scolaire à Paris de la classe des CM1-CM2 de St Julien Molin Molette*

Nous sommes les élèves de la classe de CM1-CM2 de l'école de St Julien Molin Molette. Nous sommes partis à Paris du 11 au 14 mars en voyage scolaire. Notre classe s'inscrit dans le projet CM/6° dont le thème est, cette année, le théâtre et l'opéra. Le lundi matin, nous avons fait le parcours Molière : nous sommes partis de l'église St Eustache où Molière s'est fait baptiser pour arriver à la Comédie Française. L'après-midi, nous avons visité l'Opéra Garnier : dans la salle de spectacle il y a un lustre qui pèse environ sept tonnes ! Nous avons bien aimé cette journée.

Le deuxième jour, nous sommes partis au musée d'Orsay. C'est une ancienne gare transformée en musée. Là, nous avons dû retrouver des œuvres d'arts à partir de photos. Puis l'après-midi, on s'est rendu à la Philharmonie de Paris (Cité de la musique) pour participer à une visite-atelier intitulée « dans l'orchestre du Roi Soleil ». Après une visite du musée, chacun a pu jouer d'un instrument de musique, nous avons formé un petit orchestre et interprété un air de Lully. C'était super !

Le mercredi, nous avons passé la journée à Versailles. Le matin nous avons visité le château et l'après-midi, nous avons découvert les jardins grâce à un jeu de piste. Nous avons trouvé ça génial !

Le dernier jour, nous sommes allés au Louvre. On a pu voir la Joconde de très près, quelle chance ! l'après-midi, nous avons assisté à une pièce de théâtre : Les fourberies de Scapin de Molière.

Nous ne sommes pas près d'oublier ce voyage !

Organisateur : ORIOL-LOUAT Anne-Gaëlle (enseignante)

Accompagnatrices : HAUDECŒUR Odile et ORIOL Geneviève (enseignantes retraitées)



## ECOLE

Notre école, nichée dans un bel écrin de verdure rythme la vie de notre village. Comme le chante Gauvin Sers dans Les oubliés « qu'il est triste le préau sans les cris des marmots ». Une école c'est primordial pour un village, inhérente à son histoire, son identité, symbole d'attractivité, de vitalité. Notre volonté c'est d'avoir une école **pour** notre commune et pas que, une école **dans** notre commune.

Cette volonté se traduit par un budget alloué par enfant, conséquent, un des plus élevé du territoire. Tout en finançant en plus, par exemple, le transport pour aller à la piscine, du matériel informatique ... Notre école rurale est bien équipée de façon à donner le maximum de chances à nos petits Piraillons.

Tout en prenant en charge la plus grosse partie des frais de cantine, puisque les parents, par l'achat du ticket, ne participent qu'aux frais de nourriture et pas aux charges de personnel et frais

liés au transport du repas, au service, au nettoyage ....

Tout en assurant l'entretien et l'amélioration des locaux de l'école « au fil de l'eau », avec un nombre d'heures d'intervention des agents du service technique très important. Nous les remercions et particulièrement Jean Paul, pour son écoute bienveillante, la prise en compte des besoins de chacun et la qualité de réalisation de son travail (bancs pour la cour, garage à trottinettes ...)

Tout en finançant un nombre d'heures important de présence des agents pour l'aide apportée en classe, à l'entretien des lieux (nettoyage des locaux et du matériel). Nous remercions Céline, Magali, Marie-Ange ainsi que Cathy et Mélanie.

Tout en assurant des services périscolaires adaptés à la vie des familles puisque les élèves sont accueillis de 7h du matin à 18h30 le soir. Rappel des horaires :

lundi, mardi, jeudi et vendredi 7h - 8h30 périscolaire, 8h30 - 11h45 classe, 11h45 - 13h45 pause méridienne, 13h45 - 16h30 classe, 16h30 - 18h30 périscolaire.

Déjà un trimestre de passé, petits et grands ont trouvé leurs places mais ils sont prêts à accueillir avec joie d'autres camarades. Si vous souhaitez inscrire vos enfants, en maternelle dès 2 ans, vous pouvez vous renseigner auprès du secrétariat de mairie (04 77 51 51 11) ou auprès de la directrice, Nelly Vocanson (04 77 51 51 97), qui se fera un plaisir de vous renseigner et de vous faire visiter notre école.

Nous remercions l'équipe éducative avec qui nous travaillons de concert ainsi que les parents délégués et les membres du Sou des écoles.

Nous souhaitons à tous une bonne rentrée de janvier et vous présentons tous nos vœux pour cette année 2020.

# ENSEMBLE NOUS AVONS PLANTÉ DES ARBRES



Le dimanche 24 novembre, Cinémolette, le Parc du Pilat et la Commune ont organisé une après midi autour de la biodiversité et des arbres à l'occasion de la projection du film « Les Arbres Remarquables » dans le cadre du Festival du Cinéma Solidaire du Pilat 2019.

De nombreux piraillons se sont retrouvés à l'espace multisport au Pré Battoir pour une séance de plantations d'une douzaine d'arbres. Le choix des arbres et leur emplacement ont été fait par Pauline DELFORGES chargée de mission « biodiversité » au Parc du Pilat et Dimitri ODOUARD spécialiste des espaces verts de la commune, tous deux de formation horticole. Cet espace manque d'ombrage, d'ici quelques années le promeneur pourra profiter de leurs feuillages. Certains arbres ont été choisis pour leurs fleurs et leur qualité mellifère, les abeilles devraient d'ici quelques temps y trouver leur compte.

Ensuite une bourse d'échange de graines et plantes s'est tenue à l'ancienne caserne des pompiers suivi d'un gouter avant d'entamer une balade guidée par Lionel STAUB (association ARBRES 42) à travers les parcs du village à la découverte de leurs arbres (houx, châtaigniers, marronnier, noyer noir d'Amérique, tulipier et autres érables) pour finir par l'Arbre Remarquable de la commune un érable Cucullatum au jardin public. Cet arbre, d'une essence rare, mesure 28m de haut et environ 3.5m de circonférence à 1m50 de haut ce qui le date de fin du 19<sup>e</sup> siècle soit un des tout premiers connus en France.

L'après midi s'est terminée par la projection du film suivi d'un débat avec Lionel.



# METTONS L'ACCENT SUR LE TRI SÉLECTIF



Pourquoi trier nos déchets ???

## Les déchets nous envahissent

On en plus de 550 kg chacun par an. On peut en recycler 60% pour fabriquer de nouveaux produits (en métal, en plastique, en verre ou en papier). La vente de ces 60% fait baisser notre facture. Ceux qui peuvent installer un composteur dans un coin de jardin par exemple peuvent profiter 16% supplémentaires de leurs déchets (essentiellement fruits et légumes).

## Les Matières premières disparaissent

Les matières premières tels que le minerai de fer, la bauxite pour produire l'aluminium, le lithium pour certaines piles, la silice pour faire le verre, etc. ... sont des ressources qui ne se reconstituent pas et qui manqueront un jour à nos descendants. De plus pour leur extraction il faut dépenser beaucoup d'eau et d'énergie électrique ... Heureusement le verre, le fer et l'aluminium par exemple sont recyclable à 100%, c'est-à-dire qu'à partir d'un kg de verre recyclé on fait un kg de verre neuf.

En recyclant le papier on évite des déforestations massives pour la pâte à papier.

## Les déchets Polluent notre environnement

Si un fruit ou un légume se décompose en 6 mois il faudra 5 ans à un Chewingum pour disparaître totalement, 100 ans à une canette en aluminium, 1000 ans à n'importe quel plastique et 4000 ans à du verre.



## Les déchets nous coutent de plus en plus cher

Une tonne d'ordure ménagère (bac vert) coûte 104€

Une tonne de tri (bac jaune) rapporte 119€.

## Le TRI SELECTIF c'est SIMPLE :

Je mets dans les **Bacs PAPIERS** tous les papiers « graphiques » : revues, journaux, publicités, lettres, enveloppes. Je ne mets pas les papiers gras d'emballage car souvent ils contiennent un peu de plastique, ils iront au bac jaune.

Je mets dans les **Bacs à VERRE** toutes les bouteilles et flacons en verre sans les laver car je gaspillerai de l'eau ; le verre est lavé avant d'être fondu. Je n'y mets pas la vaisselle cristal ni le verre cassé des portes et fenêtres qui iront en déchetterie.

Je mets dans les **Bacs JAUNES** tous les emballages en papier, carton, plastique (sauf les pots de yaourts, fromages blancs et les plastiques souples qui vont aux ordures ménagères). Dans deux ans, une fois les outils en place on y mettra tous les plastiques.

Je mets tout le reste de mes ordures ménagère au **Bacs VERTS** qui reçoivent nos ordures ménagères.

# FINANCES COMMUNALES 2019

Quatre budgets (M14, AEP, CCAS, Lotissement) avec chacun deux sections (fonctionnement, investissement) ; la première pour la gestion courante (personnel, eau, électricité, téléphone, carburants, assurances, petit matériel, entretiens courants, réparations, etc...) et la seconde pour les dépenses qui accroissent le patrimoine communal (véhicules, engins d'entretien, construction de bâtiments, réalisation de projets communaux...). Les budgets votés en début d'année sont des prévisions ; leur réalisation est constatée un an après par Compte Administratif. Si les dépenses sont inférieures aux prévisions on aura des reports d'une année sur l'autre.

M14 est le budget général de la commune et le plus important en montant financier à environ 1.154.000€ pour le fonctionnement.

Le CCAS (centre communal d'actions sociales) a un budget de 33.901€ pour le repas des ainés et leurs colis de Noël, les bons d'achats aux plus démunis, le portage des repas à domicile. Les recettes (repas portés à domicile, quelques dons et le budget M14) ; en 2018 la prévision avait été forte il reste donc 27.701€ de recettes.

L'AEP (Assainissement et Eau Potable), second budget à environ 243.000€ en fonctionnement, n'a plus de remboursement d'emprunt.

Recettes de fonctionnement : vente de l'eau (25%), location des compteurs (21%), redevances (31%), subventions et excédent 2018 (23%).

Dépenses de fonctionnement : 50% pour l'entretien et les réparations des stations d'assainissement et de traitement de l'eau potable. 33% pour l'amortissement.

# A QUOI SERT LE TRI SÉLECTIF ET QUE DEVIENNENT CES DÉCHETS TRIÉS ?

Tout d'abord le tri sélectif ce sont des emplois en France près de chez nous et non délocalisables.

Les plastiques sont répartis en 3 catégories puis nettoyés, broyés et mis en granulés avant de resservir pour d'autre fabrications dont quelques exemples :

Avec les PEhd et le PP : plastiques rigides



Avec les PET clairs : des vêtements en polaire, garniture de couette ou d'autres emballages transparents.



Avec les PET foncés : des emballages et objet souples de couleur



Le verre est nettoyé et refondu : 1 kg de verre donnera 1kg de verre avec les mêmes caractéristiques avec une bouteille on peut refaire la même à l'infini...



Pour l'acier et l'aluminium c'est pareil, avec 1kg on obtiendra un nouveau kg semblable pour faire :



## AVANT LE RECYCLAGE, L'idéal c'est d'abord de limiter ses déchets.



### Dépenses de fonctionnement :

35% en personnel, 30% pour les charges générales et moins de 1.5% pour les charges financières (très faible dette), on peut donc affecter 262.000€ à l'investissement.

### Recettes de fonctionnement :

40% des impôts et taxes, 30% des économies sur 2018, 26% des dotations (état, département).



### Recettes d'investissement :

55% (262.000€) est autofinancé par le fonctionnement.

**Dépenses d'investissement :** Il reste 02.100€ de travaux à réaliser et un nouveau programme de 151.000€ est inscrit.

## POINT CARRIÈRE

En 2010 l'entreprise nous propose une déviation du village pour que la desserte de la carrière n'impacte plus le centre bourg, sur le principe je suis d'accord mais je ne souhaite pas que les habitants de Colombier puissent se rendre directement à Bourg Argental, je préfère une piste.

Dans la foulée nous recevons un projet de contournement mais avec le triplement du tonnage autorisé, soit 450 000 tonnes au lieu de 150 000 tonnes par an, personnellement j'y suis opposé. Suite à cette demande, nous organisons une réunion publique à la salle des fêtes en présence de Monsieur Bernard BONNE président du conseil général et les ingénieurs du service voirie du Département, le conseil général ne veut pas le porter le dossier, sur le tracé je ne suis pas d'accord, il impacte l'activité du Domaine des Soyeux, les agriculteurs et je considère que les habitants de Coron auront la double peine, d'un côté la carrière de l'autre les camions 'avec 3 fois plus de passage.

Puis arrive en 2016 le premier Plan d'Intérêt Général de l'Etat concernant l'extension de la zone carrière. M. Pierre GRETHA est désigné Commissaire Enquêteur, il remet son rapport le 25 novembre 2016, il émet un avis favorable mais précise ceci : « la collectivité engage avec le Conseil Départemental de la Loire une procédure de rénovation du centre bourg ; ce type d'action est toujours porteur pour l'intérêt de la commune, sous réserve que toutes les parties prenantes le veuillent bien ».

Suite à cela Monsieur Le Préfet constraint l'entreprise à nous faire des propositions de compensations matérielles et financières, le Maire et les Adjoints reçoivent Monsieur DOREL, nous sommes presque d'accord sur les compensations matérielles, Monsieur DOREL dit qu'il nous proposera l'aide financière plus tard, Monsieur DOREL m'appelle par téléphone et me propose 450 000 € pour 30 ans soit 15 000 € par an. Je présente cette proposition aux conseillers municipaux aucun n'accepte cette offre, la compensation n'est pas en rapport avec les nuisances générées, à titre indicatif le petit chantier de déplacement du mur de la rue Pré Chapelle a coûté 35 000 € avec la proposition du carrier, il

aurait fallu attendre 2 ans pour financer ce minuscule chantier.

Nous continuons la procédure de transformation de notre Plan d'Occupation des Sols en Plan Local d'Urbanisme, nous demandons au tribunal administratif de désigner un commissaire enquêteur, Monsieur Jean Paul CHEVALIER a la charge de ce dossier.

Suite à la demande de l'Etat sur l'extension de la zone carrière, Monsieur le Commissaire Enquêteur ne s'oppose pas à l'extension de la zone carrière mais soumet que le carrier reverse à la commune « une redevance de 0.50 € par tonne et par an. » Monsieur DOREL refuse cette compensation soumise par Monsieur CHEVALIER.

En mars 2017, nous votons la transformation de notre Plan d'Occupation des Sols en Plan Local d'Urbanisme sans extension de la zone carrière.

Le Projet d'Intérêt Général sur notre Plan d'Occupation des Sols devient caduc en conséquence l'Etat décide d'établir un nouveau projet d'intérêt général sur notre plan local d'urbanisme, le tribunal administratif désigne Monsieur François DIMIER comme commissaire enquêteur. Monsieur François DIMIER émet un avis défavorable sur l'extension de la zone carrière à cause du passage des camions dans le centre du village de St Julien. L'Etat considère que ce sujet sera traité dans l'enquête publique dit « Etablissements Classés et Protection de l'Environnement », l'Etat ne tient pas compte de l'avis de Monsieur DIMIER.

En mai 2019 nous arrivons à la 4ème enquête concernant « les Etablissements Classés et Protection de l'Environnement » Monsieur Gérald MARINOT est désigné.

Monsieur MARINOT émet un avis favorable sous réserve qu'il y ait plus de contrôle de l'eau, des poussières et de l'air et qu'une étude évitement du centre bourg soit étudiée sous 2 ans et que cet ouvrage soit mis en service avant 5 ans.

Parallèlement à cela, l'Entreprise DELMONICO-DOREL a commandé au cabinet NICAYA conseil une enquête sur le ressenti de la population.

NICAYA Conseil effectue sa mission puis revient et m'explique que l'entreprise lui a demandé de poursuivre sa mission en continuant sous forme d'ateliers seulement

une douzaine de personnes ont accepté d'y participer. Les conclusions me sont transmises, je les expose en commission élargie.

En mai dernier, NICAYA Conseil me contacte et me demande si nous serions d'accord de rencontrer les responsables de l'entreprise Delmonico-Dorel, le cabinet NICAYA se propose d'être le médiateur, nous acceptons cette négociation étalée sur plusieurs semaines.

Après de longues palabres, l'entreprise s'engage sur la durée et accepte de conventionner ses engagements, selon un niveau restant à définir, sur des projets partagés de type sportif, artistique ou événementiel.

Il est envisagé un nouveau projet d'évitement du village par les camions, tracé à trouver et sous-entendu, c'est la commune qui se chargerait de rencontrer les propriétaires, je suis d'accord pour sortir le trafic routier du centre bourg à condition que cette déviation n'impacte pas trop les agriculteurs, le paysage et les habitants de proximité. En bref je préfère élargir des voies de circulation existantes (hors centre bourg).

Lors de la transformation du Plan d'Occupation des Sols en Plan Local d'Urbanisme, l'on nous fait retirer 7 hectares de terrains à construire, ce n'est pas pour les gaspiller partiellement pour l'intérêt d'une entreprise.

Nous lui avions fait remarquer que d'autres carriers régionaux aident financièrement les collectivités ou ils extraient des matériaux, compte tenu de ces exemples, il nous propose par l'intermédiaire du cabinet NICAYA CONSEIL de s'engager sur une somme de 14 000 € par an pour St Julien soit 1 000 € de moins qu'en 2016 après un mail il accepte de revenir à 15 000 € par an.

Nous avions demandé une convention avec deux termes de redevance, une avant la mise en service du contournement et une deuxième de moindre valeur lorsque le trafic routier ne passera plus dans le centre bourg. Monsieur DOREL refuse prétextant que lorsque la commune aura l'habitude d'une somme, elle n'acceptera une rémunération inférieure.

J'ai présenté cette offre en question diverse au conseil municipal du 19 novembre 2019, aucun conseiller

municipal n'a accepté cette proposition (rappel en 2016 lors du premier Plan d'Intérêt Général le vote : pour l'extension de la zone carrière avait été de 9 contre, 4 abstentions, 2 pour, en 3 ans le vote est passé à l'unanimité contre).

A titre indicatif, j'ai proposé lors de mes 2 mandats de maire de renoncer à une partie de mon indemnité de maire mais aussi de celle des adjoints cela représente une économie annuelle pour la commune de 30 180 €, soit plus de 360 000 € pendant les 12 années où j'ai assumé les fonctions de maire, ce montant a été transféré de la section fonctionnement à la section investissement, nous avons très souvent obtenu plus de 70 % de subvention, cela nous a permis de réaliser plus de 1 200 000 € de travaux. A titre de comparaison est que mes aller-retours quotidiens de la Madone à la mairie sont-ils 2 fois plus gênants pour la population que les 40 aller-retours des camions desservant la carrière, si vous pensez l'inverse je vous laisse choisir le montant de compensation. Toujours à titre indicatif, les communes d'eau perçoivent d'énormes montants de la taxe au bouchon, les sociétés Parot ou Volvic avec lesquelles je travaillais ne se sont jamais plaintes de payer cette redevance, autre exemple les villes de Clermont Ferrand et Chamalières n'ont pas d'unité de production d'eau sur leur territoire, elles puisent leur captage soit dans des forages soit dans des sources sur des communes voisines, elles ont passé des conventions avec les villages concernés et rémunèrent ces communes selon les m<sup>3</sup> captés, croyez-vous que les canalisations enterrées gênent plus

leurs habitants que les 40 aller-retours de notre carrière. Autre information, sur le projet des éoliennes de Burdignes et de Saint Sauveur en Rue, la convention d'exploitation signée par l'opérateur prévoit une compensation de 50 000 € par an pour chacune des communes mais aussi 60 380 € pour la communauté de communes, soit 160 380 € uniquement de compensation annuellement.

Je vous conseille de consulter le site internet du groupe Delmonico-Dorel, il se développe énormément, je félicite les managers pour cette croissance, mais à ce jour le conseil municipal considère que nous ne sommes pas dans une situation gagnant-gagnant mais très en défaveur des Piraillons. Si nous avions à négocier l'implantation d'un nouvel industriel avec des nuisances équivalentes nous pourrions exiger des compensations pour rendre notre village très attrayant comme ce fut le cas à St Galmier avec l'exploitation de la source, mais à cet instant nous sommes dans la position du pot de terre.

M. Le Préfet a signé le 2 janvier 2020 la prolongation d'exploitation pour une durée de 30 ans avec une obligation supplémentaire pour le carrière « de nettoyage de la route principale empruntée par les camions de la carrière traversant le bourg de Saint Julien Molin Molette, au moins une fois par mois », cela est une reconnaissance des nuisances, par contre il existe des mesures compensatoires pour les chauves-souris, les crapauds calamite, le grand-duc mais rien pour les Piraillons. « L'exploitant devra par ailleurs étudier la faisabilité de solutions alternatives (autres routes ou autres moyens), réduisant

ou supprimant le nombre de véhicules traversant le bourg de St Julien. Elle sera réalisée en relation avec les acteurs du territoire, chacun dans son domaine de compétence, notamment le Parc du Pilat, les communes concernées, la communauté de communes et du conseil Départemental ». Mais celui qui signe l'arrêté ne s'engage pas sur le financement. Cette étude sera transmise à l'inspection dans un délai maximum de deux ans soit avant fin 2021.

En fonction des résultats de l'étude précitée, des prescriptions adaptées, seront fixées par arrêté préfectoral complémentaire dans un délai de 3 ans suivant l'entrée en vigueur de l'arrêté soit avant fin 2025.

Ce sujet sera à traiter de suite par le futur conseil municipal.

Il y aura des différentes options :

- 1) Accepter la proposition de compensation de 15 000 € par an
- 2) Essayer de négocier une nouvelle convention avec 2 termes de compensation
- 3) Engager une procédure judiciaire
- 4) Organiser un référendum avec pour question pour ou contre la continuité d'exploitation de la carrière, pour ceux qui auront voté pour des questions supplémentaires avec une compensation de 15 000 € par an ou comme l'a suggéré un commissaire enquêteur 0.50 € par tonne et par an ou encore comme je l'entends fréquemment dans le village 1 € par an par tonne et par an, certains m'ont soumis 2 € si le tonnage dépasse 150 000 tonnes par an.

Jean Louis BARIOT

## PETIT RAPPEL

Lorsque la neige tombe ou est annoncée, il serait bien de ne pas garer sa voiture dans les petites rues étroites et en pente du village. Ceci pour permettre le passage du chasse neige lors du déneigement des rues.

D'autre part, les habitants sont invités à déneiger le trottoir devant leur habitation. Les employés communaux vous en sauront gré, ils ont déjà beaucoup à faire pour déblayer les places, rues, parkings divers, et autres espaces publics du village. Merci pour eux et pour le confort de tous les piétons de la commune, jeunes ou moins jeunes.

## KIOSQUE

L'équipe Culture et Tourisme, issue des travaux de St Julien 2025 a étudié un « objet » permettant l'affichage des infos concernant les activités des diverses associations présentes sur la commune. Après diverses rencontres et études, l'« objet » est devenu réalité, depuis le 7 décembre, devant la Maison des Associations. C'est le résultat d'un travail en commun, de beaucoup d'échanges, le tout dans une ambiance sympathique, ravis que nous étions de cette création.

## AVVENTURE JEUX



Depuis 2017, 261 sacs aventure-jeux ont été vendus à St-Julien et 1218 au total sur la communauté de commune pour les 4 villages concernés.

## NOUVEAUX COMMERÇANTS

Depuis le 1er octobre 2019, Mr ZHANG accueille les clients au bureau de tabac-presse de St Julien Molin Molette. Il remplace Mr et Mme Gonnet, partis sous d'autres cieux.

Mr ZHANG, originaire de TIANJIN, en Chine, arrive de Marseille où il n'avait plus de travail. Le bureau de tabac de St julien était disponible, il a dit oui.

Après quelques petits aménagements, ce commerce, important pour le village, était opérationnel.

## NOUVEAUX HABITANTS

Chaque année, de nouveaux habitants rejoignent notre village.

Bienvenue à eux et à leur famille.

Nous souhaitons qu'ils se sentent bien au village et puissent participer au maintien d'une vie active à St Julien Molin Molette.

## DÉBROUSSAILLEMENT OBLIGATOIRE

Comme plus de vingt autres communes du Massif du Pilat, St Julien Molin Molette fait partie d'une zone classée à risque élevé de feu de forêt. Dans ce cadre l'obligation de débroussaillage et de maintien en état débroussaillé s'applique aux propriétaires de terrains situés à moins de 200 mètres des bois et forêts, plantations ou reboisement.

**Débroussaillage :** opération pour limiter la propagation des incendies en réduisant les combustibles végétaux et en garantissant des ruptures du couvert végétal. Le débroussaillage doit s'accompagner de l'élagage des branches basses jusqu'à une hauteur de 2 mètres. Pas de branches à moins de 5 mètres des murs et du toit des habitations. Enfin les déchets ainsi produits doivent être évacuée, broyée ou éliminé dans le strict respect des réglementations en vigueur.

### Règles pour le débroussaillage :

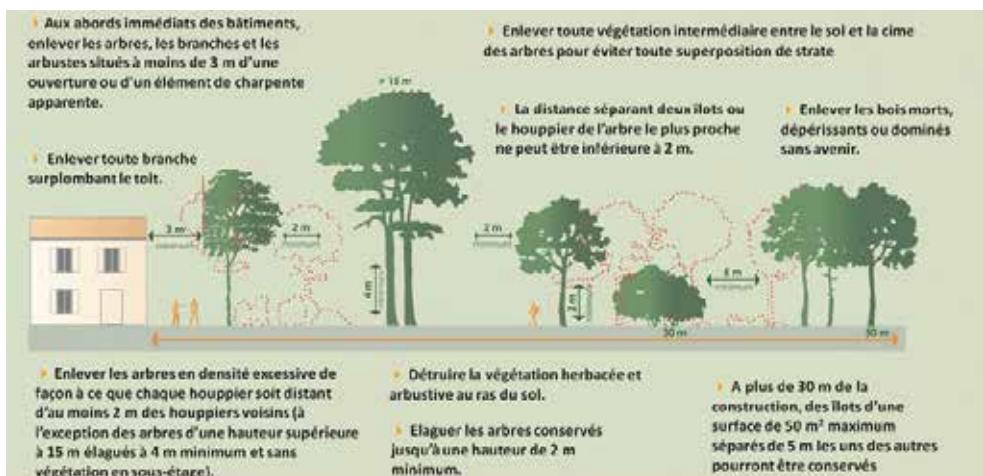
- sur une profondeur de 50 mètres autour de votre habitation,
- le long des voies d'accès à votre terrain (route, sentier, chemin privatif) sur une profondeur fixée par le préfet

à 10 mètres de part et d'autre de la voie



d'accès privée

Si un terrain voisin se trouve dans votre périmètre de débroussaillage, le



## CENTRE MULTIMÉDIA

Depuis sa mise en place à la Mairie, le centre a accueilli 441 visiteurs, soit environ 3 personnes par jour ouvré. On y vient pour se renseigner dans divers domaine, mais aussi pour se faire aider. En effet face à la dématérialisation de l'administration, un interlocuteur est disponible pour vous aider dans vos démarches en toute confidentialité. Il vous est possible d'emmener votre appareil pour un dépannage ou tout simplement pour utiliser le scanner et l'imprimante.

La vie associative de la commune étant dynamique, n'hésitez pas à demander la création d'une affiche par le centre multimédia et n'oubliez pas de l'informer sur tout évènement que vous organisez en écrivant à l'adresse e-mail ci-dessous afin qu'elle soit diffusée sur le site internet de Saint-Julien-Molin-Molette qui est constamment mis à jour.



[centre.multimedia@saint-julien-molin-molette.fr](mailto:centre.multimedia@saint-julien-molin-molette.fr)

# BRÛLAGE À L'AIR LIBRE

## Le brûlage à l'air libre est interdit

### > Pourquoi cette interdiction ?

Au-delà des possibles troubles de voisinage (nuisances d'odeurs ou de fumées) comme des risques d'incendie, le brûlage des déchets verts est fortement émetteur de polluants dont les particules mais aussi des composés cancérogènes comme les HAP (Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques) et le benzène.

### > Quels sont les déchets concernés par cette situation ?

Ce sont les tontes de pelouses, les tailles de haies et d'arbustes, les résidus d'élagage, de débroussaillage, d'entretien de massifs floraux ou encore les feuilles mortes...

### > Qui doit respecter cette interdiction

Toute personne (particuliers, entreprises, collectivités territoriales) produisant des déchets verts est concernée.

En cas de non-respect, une contravention de **450 euros** peut être appliquée (article 131-13 du nouveau code pénal)

## Le brûlage à l'air libre est interdit...

Sources d'émissions de polluants (particules, dioxines, benzène...), le brûlage à l'air libre a des effets sanitaires et environnementaux importants.

## Le saviez-vous ?

En France, la mauvaise qualité de l'air...

- cause 42 000 décès prématurés par an,
- réduit de 5 à 7 mois l'espérance de vie,
- est à l'origine de maladies ou d'insuffisances respiratoires.

## Quelques chiffres...



Brûler 50 kg de végétaux émet autant de poussières que ...\*



En région Rhône-Alpes, **près de 18 %** de la population du territoire est exposée à des concentrations de poussières supérieures aux valeurs réglementaires destinées à préserver la santé humaine.

Contrairement à une idée reçue, l'apport en déchetterie est en effet préférable à une combustion à l'air libre pour la qualité de l'air.

Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Rhône-Alpes  
Service Ressources Fongée-Milieux et Prévention des Pollution, Unité Air/Energie  
0443 1000 000 ext. 16  
tel. 04 78 26 28 19 19

Crédit photo : Chambéry métropole, Céline Laurent pour Chambéry métropole



DRAC Rhône-Alpes - Service Air

Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Rhône-Alpes

## ... Des solutions plus respectueuses de la santé et de l'environnement existent pour vos déchets verts

Les activités de jardinage (taille des haies, élagage, nettoyage des massifs, tonte) génèrent d'importantes quantités de déchets végétaux. Ces déchets peuvent trouver bien des emplois au jardin.

Quelques exemples d'alternatives :



### Le compostage individuel

Les déchets organiques peuvent être compostés : déchets de jardin, déchets de tontes, déchets alimentaires... Certaines communes mettent des composteurs individuels à disposition de leurs administrés ou proposent des aides à l'achat d'un composteur.

### La collecte au porte à porte

Certaines collectivités organisent des collectes de déchets verts.

### La collecte en déchetterie

Vous pouvez déposer les déchets verts dans la déchetterie la plus proche. Ils seront valorisés dans des conditions respectueuses de l'environnement.

La région Rhône-Alpes dispose d'un parc particulièrement fourni avec 445 installations à la disposition du public harmonieusement réparties sur la région.



### Le broyage des végétaux

Le broyage de végétaux peut servir de paillage des parterres empêchant ainsi la poussée de mauvaises herbes et permettant de conserver l'humidité du sol. Il peut également fournir un apport carboné dans un composteur en complément d'autres végétaux.

Certaines collectivités proposent des locations de broyeur ou des prestations de broyage à domicile. Des aires de broyage peuvent être aménagées par la collectivité.

## BAR DE LA SALLE DES FÊTES

Le projet étudié en 2017 a été réalisé en 2019 dès que nos finances l'ont permis sans endetter la commune. Objectif : rénover en gardant le caractère du lieu (pierres apparentes, écoins autour de la salle, plafond industriel). Montant des travaux 110 000€.

Le meuble bar offre de nombreux rangements. Il est équipé de deux

évier, d'une machine à glaçons, d'un lave verre et de six compartiments frigorifiques. Contre le mur nous avons de grandes tables en inox avec trois autres compartiments frigo. Enfin dans une grande armoire frigorifique est dans l'espace rangement en continuité des toilettes.

Les toilettes ont été entièrement

refaites et le mur mitoyen a été traité pour renforcer l'insonorisation. Le vestiaire a été placé à l'opposé des toilettes. La porte d'entrée a été remplacée. En ce début d'année une porte de séparation entre le bar et la salle des fêtes est installée dans le tunnel de jonction. Enfin le revêtement de sol a été remplacé et les murs repeints.



## AMÉNAGEMENT

Le parking de l'avenue de Colombier est maintenant bien utilisé et une réunion avec les riverains a été organisée afin d'avoir des retours et d'améliorer son utilisation. A titre d'exemple, il est demandé d'avoir un miroir pour la sortie, de modifier la bande jaune en face de la rue pré-martin afin de faciliter les livraisons

La tranche du chemin piéton entre la rue neuve et l'école est maintenant ouverte depuis décembre. Pour prendre le bus ou se rendre à la bibliothèque les enfants trouvent un chemin beaucoup plus sécurisant qu'auparavant. Ce chemin ne profite pas qu'à nous les habitants mais aussi à nos visiteurs car

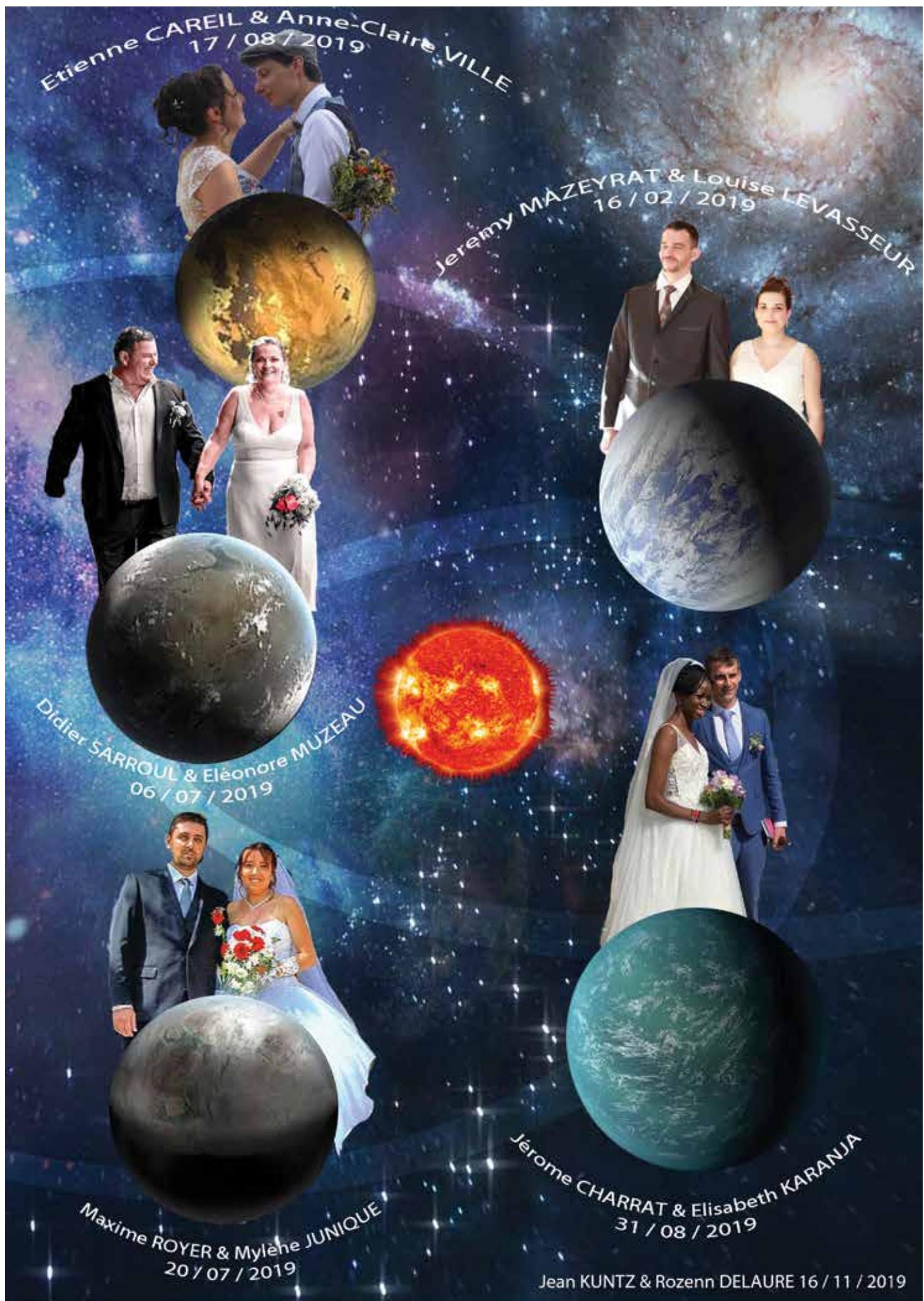
ils peuvent se promener dans un lieu magnifique avec les usines à proximité et le parc.

Le coût de l'acquisition du foncier y compris frais de géomètre entre la rue neuve jusqu'à la rue du Moulin est de 27636,17€ TTC. Le projet est réalisé en 2 tranches, la 1ère tranche aura coutée 36387,60€ TTC et nous avons pu obtenir 13950€ de subvention. La 2ème tranche qui ira de la 2ème passerelle à la rue du moulin est en cours d'étude car nous souhaitons préserver le canal de Lyonne, les possibilités de remise en eau du canal ne sont toujours pas connues.

La rue pré chapelle s'est élargie depuis décembre également et le début du chemin piéton allant vers le parc pré-martin s'offre une rénovation importante. Ce projet a été réalisé en partenariat avec la famille Peyrachon qui a souhaité acquérir un petit espace afin d'agrandir de créer un stationnement.

Nous avons profité de ce projet pour agrandir cette rue où les camions de livraison ne pouvait pas passer et où le mur menaçait de s'effondrer. Ce projet permet également de remettre en service un jardin de proximité. Le cout de cette réalisation est de 31536,42 pour 6324 € de subventions.





# DÉCÈS

**Decreux Denise**, Marie, Joséphine, le 27 décembre 2018, âgée de 87 ans, veuve de Jean, Paul, Marius Arnaud, impasse de Mainboeuf

**Forel Suzanne**, Augustine, Jeannine, le 15 janvier 2019, âgée de 89 ans, veuve de Fernand, Jacques Cahans, Maison de retraite

**Royer Jean**, Marie, Paul, Alexis, le 16 janvier 2019, âgé de 85 ans, époux de Monique Puissochet, Maison de retraite

**Mounier Jeanne**, Marie, le 20 janvier 2019, âgée de 95 ans, Célibataire, Maison de retraite

**Jamet Antoine**, le 14 janvier 2019, âgé de 95 ans, époux de Rosine, Marie Cursoux, Maison de retraite

**Sabot Julien**, Marcel, Joseph, le 21 janvier 2019, âgé de 85 ans, époux de Denise, Renée Samuel, 141 rue du Mas

**Guerin Madeleine**, Jeanne, le 6 février 2019, âgée de 92 ans, veuve de Roger, Victor, Eugène Magnard, Maison de retraite

**Sauzeat Bernadette**, Marie, le 5 février 2019, âgée de 80 ans, épouse de Jean, Régis, Florent Guigal, maison de retraite

**Seux Marie**, Baptistine, le 17 février 2019, âgée de 89 ans, veuve de Robert Laurent, Maison de retraite

**Vighetti Josiane**, Yvette, le 5 mars 2019, âgée de 90 ans, veuve de Albert, Louis Renard, Maison de retraite

**Chaprier Solange**, Jeannine, Marie, le 16 mars 2019, âgée de 92 ans, veuve de Raoul, André Schmelzle, Maison de retraite

**Patkowski Henri**, le 27 février 2019, âgé de 78 ans, Veuf de Nicole, Germaine, Mauricette Houdilliat, 46 rue de la Modure

**Mazet Germaine**, Marguerite, Claudine, le 21 avril 2019, âgée de 94 ans, veuve de Joseph, Jean-Marie Fombonne, 27 Allée du Guinchet

**Escoffier René**, Henri, Alphonse, le 8 mai 2019, âgé de 93 ans, veuf de Jeannine, Marie, Louise Rosalie Cellard, 82 rue des Vignes

**Treille Aimé**, Louis, Joseph, le 7 mai 2019, âgé de 90 ans, époux de Juliette, Marie, Jeanne Sabot 5 rue des Ecoles

**Fanget Josette**, Jeanne, Régina, le 24 mai 2019, âgée de 84 ans, veuve de Jean, Eugène, Henri, Joseph Gachet, maison de retraite

**Larfeuil Régine**, Claude, Marie, le 3 juin 2019, âgée de 94 ans, veuve de Jean, Léon Delforges, 34 impasse de la Blache

**Oriol Paul**, Joseph, Pierre, le 12 juin 2018, âgé de 91 ans, veuf de Odette, Jeannine Dumas, Maison de retraite

**Mounier Yvette**, Joséphine, le 17 juin 2019, âgée de 88 ans, veuve de René, Marius, Rémy Courtial, Maison de retraite

**Seive Marie**, Juliette, Solange, le 23 juin 2019, âgée de 82 ans, veuve de Pierre, Louis Vallot, Maison de retraite

**Davin Denise**, Marguerite, le 6 juillet 2019, âgée de 93 ans, veuve de Raymond Chambon, Maison de retraite

**Bouchôo Catherine**, le 8 juillet 2019, âgée de 74ans, veuve de François, Georges, Marie Tiollier, 1 Parc du Soleil

**Debard Eugénie**, Gusta, Henria, le 6 août 2019, âgée de 99 ans, célébataire, maison de retraite

**Dumas Odette** Jeannine, le 1er juillet 2018, âgée de 85ans, épouse de Paul Joseph Pierre Oriol, Maison de retraite

**Sauzeat Jean**, Auguste, Marius, le 30 août 2019, âgé de 82 ans, époux de Odette, Josette Cancade, 15 rue de la Condamine

**Peyrachon Josette**, Jeanne, Antonia, Louise, le 4 septembre 2019, âgée de 90 ans, veuve de Paul, Marius Schmelzle, Maison de retraite

**Morel Antonia**, Jeanne, le 21 septembre 2019, âgée de 90 ans, veuve de Martial, Médard Seux, Maison de retraite

**Sauzea Thibault**, le 1er octobre 2019, âgé de 28 ans, 2 impasse du Ternay

**Péhu Denise**, Hélène, Marguerite, le 23 octobre 2019, âgée de 98 ans, veuve de Marius, Joseph, Louis, Ambroise Bancel, Maison de retraite

**Flamion Paulette**, Madeleine, le 4 novembre 2019, âgée de 80 ans, veuve de Pierre, Alphonse Roche, 6 rue des Sources

**Beraud Renée**, Micheline, le 15 novembre 2019, âgée de 95 ans, veuve de Michel, Stéphane Chardon, Maison de retraite

**Barralon Véronique**, Juliette, Basilice, le 20 novembre 2019, âgée de 87 ans, épouse de Pierre, Jean, Marie Sabot, 58 rue de la Modure

**Fayard Yvonne**, Marie, Jeanne, Baptiste, le 24 novembre 2019, âgée de 98 ans, veuve de Louis, Gaston Brondel, Maison de retraite

**Dervieux Emilienne**, Marie, Joséphine, le 30 novembre 2019, âgée de 100 ans, veuve de Paul, André Vanel, Maison de retraite

**Bâcher Marie**, Baptiste, le 30 novembre 2019, âgée de 94 ans, veuve de Louis, Jean, François Valancony, Maison de retraite

**Bonnard Madeleine**, Marie, Juliette, le 17 décembre 2019, âgée de 87 ans, épouse de Henri, Pierre, Joseph Boucon, 17 rue du Faubourg

**Leysin Pierrette**, Antoinette, Marie, le 17 décembre 2019, âgée de 92 ans, veuve de Henri, Antoine Garde, Maison de retraite



DES NOUVEAUX ARRIVANTS DE LA PLANÈTE  
**CIGOGNA III**



KEIA POINAS PAUL 06/01/19 ANNONAY

FATIMATOU SOUGOU 06/01/19 ANNONAY

ELYAS & ZELIE ARNAUD 11/02/19 ST-PRIEST-EN-JAREZ

CHARLIE & MAEL COSTE 28/05/19 GUILHERAND-GRANGES

MALONE DOUDAIN 24/07/19 ST-ETIENNE

SYRIEL DEHEDIN MULLER 01/08/19 FEYZIN

MAEVA HOAREAU 25/08/19 ST-PRIEST-EN-JAREZ

MARGAUX VALENCONY 16/10/19 ANNONAY

EDEN NERI 16/10/19 ANNONAY

# ASSOCIATIONS DE SAINT-JULIEN-MOLIN-MOLETTE

<b>A.D.M.R.</b> Aide à Domicile en Milieu Rural ..... p. 24	<b>L'Essaim de Julie,</b> Céline Élie, celinellie@free.fr	<b>Société de Chasse,</b> yvon.maya.mathevet@orange.fr
<b>Anciens d'Afrique du Nord</b> ..... p. 24	<b>L'Oreille est Hardie,</b> Rachel Paty, 04 77 51 58 51, oreillehardie@hotmail.com	<b>Sou des Écoles Laïques</b> ..... p. 16
<b>Aïkido piraillonnais</b> , Anne Lebran-chu 06 71 91 17 45	<b>Le Rez-de-Chaussée,</b> 06 99 88 98 98, www.facebook.com/lrdcstju/	<b>Sporting-Club Piraillon</b> ..... p. 26
<b>Amicale sapeurs-pompiers</b> ..... p. 20	<b>Le Rêve de la luciole</b> ..... p. 25	<b>Studio International Mise au Point,</b> Françoise Fairve, 04 77 51 58 21, enos@wanadoo.fr
<b>Atelier Liberté</b> Yannick Le Tord, 5 rue Vieille, 04 77 51 53 23, yletord@free.fr	<b>Les Amis du Camping du Val du Ternay,</b> 06 82 47 75 09, valduternay@yahoo.fr	<b>Syndicat d'Initiatives</b> ..... p. 24
<b>Bien Vivre à Saint-Julien,</b> bienvivre.pilat@free.fr	<b>Les Amis du Foyer du Pilat</b> Nathalie Godard, 8 Lot. Les Garennes, 07340 Charnas	<b>Tennis Club,</b> Nicolas Bancel, 04 77 51 50 47
<b>Ceci n'est pas une Usine</b> , chemin des Tissages, 04 77 51 57 47, giselejacquemet@free.fr	<b>Les Coups-leurres du Fou,</b> Didier Cognet, 0618800356	<b>Théâtre d'Ici</b> ..... p. 22
<b>Centre de Formation Bouliste du Pilat</b> , Nicolas Tillmann, 04 69 68 45 78, nicolas.tillmann@cnhind.com	<b>Les Saint-Julien de France</b> ..... p. 25	<b>Travailler et vivre ensemble à Saint-Julien,</b> Paul Thiolière, 04 77 39 12 21
<b>Cinémolette</b> ..... p. 23	<b>La Trisande,</b> ..... p. 19	<b>Tu joues ?</b> ..... p. 18
<b>Club Joie de Vivre</b> ..... p. 20	<b>Musique à l'usine,</b> http://www.musikalusine.fr	<b>Les boules du ternay</b> Nicolas TILMANN 04-69-68-45-78
<b>Dynamique Piraillonne</b> ..... p. 19	<b>Patrimoine Piraillon</b> ..... p. 17	<b>Le cercle jeanne d'arc</b> Pour location Raphael RICHARD 06 09 28 13 32
<b>L'Art des Livres</b> , Annie Zadek, 3 montée des Fabriques, zadekannie@wanadoo.fr	<b>Radio d'ici,</b> 04 77 51 57 45 www.radiodici.com	<b>Label des champs</b> lbdeschants@gmail.com
<b>L'Atelier</b> , Winfried Veit, usine Saint-Victor, winfried.marin-veit@wanadoo.fr	<b>Rayon de Soleil</b> Claude Bonnard, 04 77 51 53 45, claude.paul.bonnard@gmail.com	<b>Tennis Club St-Julien-Molin-Molette</b> Didier FLEURY tennis-club.bourg@orange.fr

## SOU DES ÉCOLES

Le sou des écoles est une association qui regroupe les enfants et les parents d'élèves de l'école primaire de Saint Julien Molin Molette.

Chaque année scolaire, l'association organise différents événements en lien avec ceux proposés par l'équipe éducative.

Ces événements ont pour but de récolter les fonds nécessaires au soutien des projets de l'équipe enseignante (voyages et sorties culturelles par exemple) et de proposer des animations aux enfants et à leurs familles.

L'an dernier, l'argent récolté par l'association a permis :  
-d'offrir des cadeaux de Noël à chaque classe,

-de faire venir à l'école un spectacle de la compagnie des 3 Chardons,

-d'effectuer trois sorties culturelles : à la Comédie de St Etienne, au planétarium et à l'Opéra.

-Enfin, les CM1 CM2 ont réalisé un voyage à Paris avec le soutien financier de l'association.

L'association a toujours besoin de coup de main, votre disponibilité, vos idées et votre énergie sont les bienvenues !

Nous remercions les parents qui donnent de leur temps et facilitent le déroulé des manifestations.

Cette rentrée a vu l'élection d'un nouveau bureau et l'arrivée de nouveau membres actifs au sein de l'association.

**Présidente** : Nadège Rivoire

**Vice-présidente** : Agathe Didier

**Trésorière** : Laetitia Boucher

**Vice-Trésorière** : Elisabeth Berne

**Secrétaire** : Sonia Ramos

**Vices-Secrétaires** : Audrey Bacher, Marlène Berne et Charlotte Boudault.

**Membres actifs** : Abalo Awesso, Clothilde Bonnet, Carole Chambon, Paul Mareschal, Alison Merian, Sonia Plasson, Paul-Marie-Ange Poinas, Benoît Ruchon.

Le sou remercie Raphaël Richard, président sortant, pour son travail ces deux dernières années.

**Contact** : soudesaintjulienmolinmolette@gmail.com

## TABLES SORTIES

Le 6 juillet, l'ambiance était au beau fixe pour cette édition de « Tables Sorties ». Chants auprès des pensionnaires de l'EHPAD, du FAM, travail d'une dentelière, repas partagé....jusqu'au soir, ou un orage s'est invité, obligeant tout le monde à se mettre à l'abri et à annuler le bal pour cause d'intempéries.

Nous envisageons de reconduire cette fête, peut-être pour le 14 juillet ?...On attend des idées et des bonnes volontés pour l'organisation !



*Défilé chantant.*



*Pique-nique partagé.*



*Chansons à la maison de retraite.*

## PATRIMOINE PIRAILLON



Notre association, au cours de l'année qui vient de s'écouler, a poursuivi sa mission de valorisation du patrimoine de notre village.

Une valorisation qui se manifeste de différentes façons : il faut en effet, identifier, faire connaître, sauvegarder, restaurer, protéger, entretenir en fournissant des informations sur chaque cas. Dans ce cadre nous avons eu à intervenir dans deux dossiers :

La rénovation de l'église : la reconstruction de ce bâtiment remonte au milieu du XVIème siècle, le début

de la construction de son clocher date de 1555. Sous ce clocher, il y a une voûte sur laquelle apparaissent des dessins qui pourraient être identifiés comme une fresque « peinture du XVI ou XVIIème ». La mairie a saisi les architectes des Bâtiments de France pour qu'une identification en soit faite. Dans le cadre d'une éligibilité pour l'obtention d'une subvention venant de la Fondation du Patrimoine, notre association est un partenaire incontournable.

La commune est devenue propriétaire d'un terrain sur lequel se situe le bief d'aménée d'eau au moulin du Mas. Nos archives nous permettent d'affirmer que ce moulin existait en 1600 (nous possédons la liste des meuniers qui ont exploité ce lieu). Depuis cette date, l'eau de la rivière alimente le moulin qui la restitue quelques mètres après l'avoir détournée. Un lieu de promenade est prévu le long du bief d'aménée. Les seize fabriques qui sont implantées le long du Ternay y puisaient l'énergie pour faire se mouvoir les machines qui

permettaient au fil de soie de devenir tissu. Ce moulin est le seul qui permet de découvrir le circuit d'alimentation de la roue à aubes qui entraînait les meules. Ce sentier constitue un thème de promenade exceptionnelle. Nous avons confié cet élément du patrimoine à Stéphane Bern.

Cette année, nous avons choisi également de présenter notre village à ses nouveaux habitants. Nous les avons reçus dans la grande fabrique de Sainte Marthe grâce à la complicité des propriétaires. Nous leur avons également offert une visite guidée du village.

Pour les Journées Européennes du Patrimoine 2020, nous avons en préparation une expo « Histoire de notre village dans le temps et l'espace » qui devrait être accompagnée de la sortie d'un nouvel ouvrage.

Et pour conclure, nous fêterons notre 10ème anniversaire en 2020.

Pour nous retrouver :  
[www.patrimoinepiraillon.fr](http://www.patrimoinepiraillon.fr)

# TU JOUES ?

## 2019, année du bluff ? Et 2020, ça jouera bien !

L'association Tu joues est toujours présente, et plus que jamais sur le territoire pour cette année 2019, notamment par le biais de nombreux partenariats. En voici quelques exemples...

L'année écoulée fut l'occasion d'accueillir pour la deuxième fois la fête du jeu du Pilat au cœur du village, le samedi 18 mai, toujours en co-organisation avec l'AFR de Maclas et la ludothèque désormais municipale de Chavanay. On a pu entre autres y pédaler en vélos adaptés, grimper aux arbres, découvrir un escape game, patouiller dans le sable, faire circuler des billes, jouer, jouer, jouer...

Nous avons ensuite accueilli pour des portes ouvertes, le samedi 22 juin, au cœur du we « fête de la musique » co-organisé avec Label des chants, Estogo et La Tontine, afin de proposer à chacun·e de s'approprier l'association. Tu joues était également présente le samedi 6 juillet, pour les Tables Sorties, avec des grands jeux en bois, et surtout le Chronomolette, en version géante sur la place et en version audio avec Radio d'Ici. Le mardi 10 septembre, vous avez pu retrouver l'association sur le marché, avec quelques jeux et des animations, annonçant une rentrée active !



Fête du jeu mai 2019

Pour la semaine de la parentalité, propulsée par la Communauté de Communes des Monts du Pilat, nous avons participé à l'articulation collective de l'évènement, mais surtout à la mise en place d'une journée ludique autour des discriminations, le samedi 19 octobre à la maison des associations de Bourg-Argental, avec notamment une conférence gesticulée traitant des discriminations sexistes, suivie d'un atelier participatif, des espaces de jeux adaptés et co-animés par divers·es acteur·ices locales (ADMR, Club Ados, Département, PMI, RAM...).

Tu joues était présente également pour assurer des après midi jeux avec les Sous de Bourg et de Vérane - st Appolinard. L'année s'est enfin terminée en beauté par la collaboration avec le Syndicat d'Initiative, pour le jeu des vitrines Village voyage.

L'association s'inscrit toujours dans des pratiques d'éducation populaire, en proposant du jeu partout : Bar la clé à molette, Foyer d'Accueil Médicalisé, Centre d'Accueil pour Demandeur·euses d'Asile. Mais aussi des temps de formations et transmission, comme pour l'accueil de la conférence gesticulée autour de la pédagogie sociale lors de la fête du jeu ; les trois ateliers d'écritures animés par Claudine Lebègue, en octobre, novembre et décembre ; ou encore le



we du 1er décembre, où 8 membres de l'association ont pu fabriquer des jeux en bois accompagné·es par la Maison des Jeux de Grenoble.

Les permanences hebdo sont assurées au local de l'association, 10 rue Neuve, depuis septembre 2018, hors vacances scolaires. Vous pouvez également venir jouer à certaines occasions pour des nuits, journées ou soirées jeux.

Alors, ... tu joues ?

En 2020, venez jouer, ça sera bien : au local de Tu joues ?, 10 rue neuve :

\* hebdo : les mardis 10h-12h & 16h30-18h30, mercredis 10h – 12h, hors vacances scolaires

\* mensuel : 1 mercredi / mois 16h-19h, 8 janvier, 12 février, 11 mars, 8 avril, 13 mai & 10 juin.

au bar La clé à molette : 1 jeudi par mois de 18h à 21h : 23 janvier, 13 février, 26 mars, 16 avril, 14 mai & 18 juin.

Samedi 16 mai, dès 15h, Maclas : Fête du jeu

et de-ci de-là au grès des occasions que l'on se crée, pour jouer, partager, apprendre, transmettre, découvrir, ... ouvrez l'œil !

Rejoignez l'association, elle en sera contente et vous aussi !

Contact : [association.tujoues@gmail.com](mailto:association.tujoues@gmail.com) / 04.777.977.04

Et sur internet : [tujoues.fr](http://tujoues.fr) / Fb Tu joues ? et bientôt sur Instagram !



Photos de Romain Etienne.

FAM du Pilat

# TRISANDE

**L'Atelier Mensuel Danse Improvisée et Body-Mind Centering® d'Octobre 2019 à Juillet 2020**

Le Studio Les ailes de bernard poursuit son atelier mensuel pour la huitième année consécutive au 4 rue Peyronnet. Un samedi par mois de 14h à 18h. Il est possible de venir faire une séance ponctuelle pour découvrir cette pratique, c'est ouvert à toutes. C'est très riche à pratiquer en mixité! Nous encourageons les messieurs à pousser la porte du studio! Tout le monde a besoin de prendre soin de soi. Il n'y a pas besoin d'avoir des connaissances. Découverte de l'anatomie en mouvement, détente et énergétisation, confort, créativité, tout cela dans le partage collectif

Infos et inscription:

trisande.gaud@orange.fr

La Trisande remercie la Commune pour le prêt du Dojo municipal pour la saison hivernale.

Le **Body-Mind Centering®** se pratique aussi en séance individuelle, comme une séance d'ostéopathie ou de kinésithérapie.

Sur rdv, à l'espace Un Temps Pour Soi, situé au centre Agro-écologique de La Rivoire à St Julien.

**Entre les (H)êtres, recours à la forêt**

Le 7 septembre La Trisande a joué le spectacle **Entre les (H)êtres, recours à la forêt**. Une comédienne (Réjane Bajard) un violoncelliste (Thierry Renard) et une danseuse (Delphine Gaud) racontent le

rapport de l'homme avec la nature. Dans le bois de l'Arrivée à Saint Sabin, commune de Véranne. Une magnifique forêt de hêtres a accueilli le public venu en nombre, malgré la fraîcheur, grâce à l'organisation de l'association Livre Ensemble de Roisey et Le service Culturel du Parc Régional du Pilat, dans le cadre de la programmation **Autour du crépuscule**. Nous avons vécu un moment magique dans ce site remarquable et le spectacle créé pour cette occasion va continuer sa route au retour du printemps.

**Femmes Extra-Ordinaires**

Les 21 et 22 septembre La Trisande a organisé Femmes Extra-Ordinaires lors de l'événement national» Les Journées du Matrimoine» sous l'égide de l'association HF Rhône-Alpes Auvergne. Avec la participation précieuse des bénévoles Isabelle, Luc, Réjane, Sylviane, Anne-Laure que nous remercions chaleureusement, ainsi que Mr Mazzoni dont la participation spontanée a permis le partage de ses connaissances de l'univers mécanique du tissage. Avec la participation de la commune de St Julien qui a permis de nourrir cette joyeuse équipe.

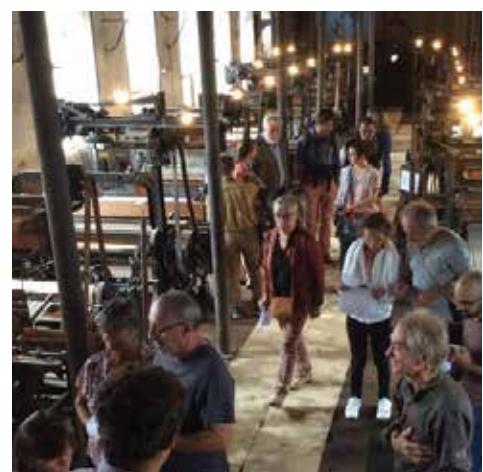
Le public a pu déambuler dans la manufacture de soie, parmi les interventions artistiques bénévoles de 6 femmes artistes en majorité de St Julien, Gisèle Jacquemet plasticienne, Magali Stora photographe, Karen Wheatcroft poétesse plasticienne, Delphine Gaud chorégraphe danseuse, Dominique Fournier costumière et

Christine Quoiraud chorégraphe danseuse.

120 visiteurs ont été au rendez-vous et ont apprécié cette visite singulière entre les trésors du passé et les portraits de quatre femmes du village choisies et honorées, rencontrées en amont par les artistes, lors de plusieurs entretiens. On a aussi pu voir un film de Christine Quoiraud, tourné la veille de la fermeture de l'usine Perrier en 2003 et participer à un atelier d'autoportrait sensible mené par Dominique Fournier.

Les gens ont été sensibilisés à cette notion de Matrimoine - pendant de Patrimoine - où la femme retrouve son espace d'expression dans une société patriarcale, au regard de l'Histoire mais aussi dans notre société actuelle, encore très sexiste et qui doit continuer à évoluer.

Vu l'enthousiasme du public, nous sommes motivées pour l'année prochaine!



# DYNAMIQUE PIRAILLONNE

**Envie de rester en forme ?**

**Venez bouger avec nous !!!**

Notre association dispense depuis 43 ans des cours de gym et de maintien en forme, sous la houlette de Madame Simonne SAUVIGNET notre Monitrice Diplômée d'Etat ; nous sommes un groupe d'une vingtaine de personnes se retrouvant tous les lundis matin de 10h à 11h au Dojo (2ème étage de la Salle des Fêtes de Saint-Julien MM).

Nous pratiquons une gymnastique douce pour l'harmonie du corps, l'équilibre et le maintien en forme. Nous disposons de différents agrès (petits et gros ballons, lestes, bâtons, élastiques, rouleaux....) Tout cela se déroule dans une ambiance chaleureuse.

Simonne a suivi cette année un stage sur la thématique « Les cervicales et la colonne vertébrale ». Déjà de nouveaux exercices nous sont proposés, bien utiles pour les dos fatigués de la plupart d'entre nous.

Alors si vous le souhaitez venez nous rejoindre, hommes et femmes, des plus jeunes au plus âgés...



## CLUB JOIE DE VIVRE

Comme c'est la tradition, la réalisation du bulletin municipal de fin d'année nous permet de présenter tous nos voeux à la population et de faire le point des activités de notre association. A ce sujet, il faut féliciter la présidente Bernadette Faure, et tous les animateurs pour le travail réalisé. Remercions aussi la municipalité pour la salle de réunions et de rassemblements octroyée généreusement au club «Joie de Vivre».

En plus des rassemblements hebdomadaires des lundis et jeudis, les sociétaires ont été invités très souvent à participer à des animations très



appréciées de tous et qui permettent de rompre le sceptre de l'isolement des personnes âgées.

Depuis janvier 2019, les anciens n'ont eu que l'embarras du choix pour satisfaire leurs loisirs, leur curiosité et d'embellir leur retraite. A savoir concours de belote, assemblée générale, tirage des rois, carnaval de l'association, vacances de printemps en Andalousie, sortie au Monastier sur Gazeille pour subir les épreuves du certificat d'études primaires, vacances d'automne à Valence (Espagne, participation au concours de pétanque inter-sociétés du Cercle Jeanne d'Arc avec une place inespérée en demi-finale, journées de retrouvailles et d'amitié avec les clubs de Colombier, Graix, saint-Sauveur-en-Rue, visite à la maison de retraite, et bien d'autres occasions et de se réjouir autour d'anniversaires, collation des fêtes de fin



d'année, réceptions, voyages forment un éventail d'épisodes couronnés de succès. Le repas d'automne du jeudi 14 novembre avec la prestation de Valérie et Julien, un duo forézien plein de charme et d'entrain qui nous faisait oublier ces chutes de neige qui allaient nous poser pas mal de problèmes durant 48 heures.. Le club est ouvert à tous les retraités à condition d'aimer la vie et de la partager dans une ambiance festive et conviviale.

## SAPEURS POMPIERS

Le centre d'incendie et secours de St Julien Molin Molette a effectué environ 160 sorties d'engins. Ce chiffre est en légère baisse par rapport à l'année dernière. Il s'explique en grande partie par le transfert du traitement des nids de guêpes vers les entreprises privées.

Même si le secours à personne représente l'essentiel de nos missions, nous sommes intervenus sur plusieurs feux urbains dont celui de l'auberge de la jasserie où de nombreux moyens ont été engagé. Plusieurs agents ont aussi participé aux renforts feux de forêts dans le sud est de la France.

A signaler que pour la première fois, nous avons traité un nid de frelons asiatique sur la commune de St Julien avec l'aide du véhicule d'intervention animalière de St Etienne spécialisé pour ce genre d'opération.

### Diplomes et remises de grades

Le sergent Bruno Gaulin a réussi son stage de chef d'agrès feu de forêt (fdf2).

L'adjudant Vincent Meunier a passé

son diplôme d'animateur Jeune Sapeur Pompier.

Les sapeurs Anne Sophie Lachal, Dominique Fanget et Mathieu Gay sont nommés caporaux après avoir effectué leur stage de mises en situations professionnelles.

Les caporaux Raphael Berne et Christopher Mathevet sont nommés caporaux chefs.

Le sapeur Blandine Desseux reçoit la médaille de bronze pour 10ans d'ancienneté.

L'infirmière Marie Laurence Bennier ainsi que les adjudants Florian Dorel et Nicolas Ramos reçoivent la médaille d'argent pour 20ans d'ancienneté.

Le médecin commandant Jean Michel Coffy reçoit la médaille d'or pour 30ans de services.

L'adjudant chef Raphael Richard succède au lieutenant Pascal Desseux au poste d'adjoint au chef de centre.

### Nouveau véhicule



Après le renouvellement du camion citerne feu de forêt en 2018, nous avons eu l'agréable surprise de nous voir attribuer un nouveau camion citerne rural, l'actuel étant réaffecter dans un autre centre du département.

Au niveau de l'armement de cet engin, quelques nouveautés: un mât d'éclairage à led pour sécuriser la zone d'intervention ainsi qu'un lot d'approche secours routier équipé notamment d'une scie sabre et d'une pince/écarteur à batterie.

## Formation ouverte au public



Notre caserne a organisé une initiation aux gestes qui sauve. D'une durée de 2h, cette séance a rassemblé 14 personnes. Notre centre renouvelera cette formation en 2020.

## Recrutement



Nous souhaitons la bienvenue à nos deux recrues de l'année 2019, Marine Grin et Timothé Guichebaron.

Malgré tout, nous continuons de recruter, alors si vous êtes motivé que vous avez envie de venir en aide à autrui, vous avez du temps libre et que vous aimez l'esprit d'équipe, homme ou femme de 16 à 55 ans, n'hésitez pas à venir nous rencontrer à la caserne rue du tacon ou nous contacter au 04 77 51 56 72 pour tout renseignements.

Vous êtes infirmier(e) dans le civil, pensez y vous pouvez aussi être infirmier(e) sapeur pompier dans notre centre.

## Section Jeune Sapeur Pompier

La section JSP du canton de Bourg Argental regroupe les centres d'incendie et de secours de Bourg Argental, St Sauveur en Rue et St Julien Molin Molette.

Elle a pour but de recruter des jeunes à partir de 13ans, de les initier à la formation de sapeur pompier et à terme de renforcer et pérenniser les effectifs dans nos casernes.

Les cours dispensés par nos agents se déroulent les mercredi soir ou samedi matin dans les trois centres concernés.

Si votre enfant est intéressé par le monde des pompiers, nous sommes à votre disposition au 04 77 51 56 72.



## AMICALE

Une nouvelle fois, nos athlètes surentraînés ont honoré les couleurs de notre centre lors de plusieurs événements sportifs:

- Florian, Matthieu L, Gérald, Dominique, Stéphane, Christopher, Mathieu G et Emilien;
- Vainqueur du tournoi de volley loisir de l'espace deome.
- Raphael B, Mickael, Anne-So et Florian;
- Champion départemental du concours de boules lyonnaises des sapeurs pompiers.
- Raphael B, Mickael, Anne-So et Didier;

Demi finaliste du concours régional de boules lyonnaises des sapeurs pompiers à Bourg en Bresse. Au championnat de France de pétanque des sapeurs pompiers à Alès; la triplette composée de Raphael R, Yoann et Raphael B est allé jusqu'en 16ème de finale du concours principal tandis que la seconde équipe composée de Didier, Pascal et Laurent a terminé en 8ème de finale du concours B.

Comme chaque année, vétérans, actifs, conjointes, enfants se sont retrouvés lors d'une sortie au parc de la tête d'or à Lyon, au repas de la Ste Barbe à St Sauveur ou encore à l'occasion de l'arbre de noël.

Nos manifestations annuelles (matinée saucisses, concours de pétanque) ont connu un franc succès.

Nous profitons du bulletin municipal pour remercier les habitants de St Julien Molin Molette, Colombier et Graix notamment pour leurs soutiens lors de nos manifestations ou lors du passage du calendrier.

Bonne et heureuse année 2020 à tous.



# SYNDICAT D'INITIATIVES

## Accueil et information touristique été 2019

Comme chaque année, Malorie TROUILLER - Responsable de site et Conseillère en séjours de l'office de Tourisme du Pilat – a procédé à la sélection de la personne devant assurer la permanence durant l'été parmi les candidatures à ce poste : C'est Cathie BOUHL qui a été retenue pour être l'agent d'accueil du bureau du Syndicat d'Initiative.

Dès la fin juin, le dispositif d'accueil des estivants était en place pour l'été, avec un nouveau permanent et une équipe de bénévoles toujours soucieux de donner la meilleure impression du village et des environs.

Nous avons recensé cet été de l'ordre de 1350 visiteurs au seul bureau d'accueil situé à la maison des associations. Cependant, pour l'expo In&Off un comptage des visiteurs - en particulier à l'occasion des nombreux temps forts - fait état de plus de 1500 visiteurs. Si certains sont passés par l'accueil du SI, un gros % de visiteurs est allé directement sur les lieux de l'exposition In & Off, avec une majorité de Piraillons mais aussi beaucoup de personnes de la région Rhône-Alpes et des villages alentours (Pélussin, Maclas, Véranne, Saint-Etienne, Lyon...) qui connaissent l'expo.

On peut donc estimer à plus de 2500 visiteurs qui ont arpenté les rues du village cet été. En ce qui concerne les touristes, leurs demandes se portent sur les informations générales , les randonnées, les sacs aventures-jeux qui confirment leur succès, les activités sportives et culturelles, les sites à visiter. Principalement venus de la région Rhône-Alpes, quelques touristes d'autres régions se sont présentés :

Ile de France, Normandie, Aquitaine, Paca, Midi-Pyrénées, Alsace... ainsi que quelques visiteurs étrangers.

Lancés il y 2 ans par le parc du Pilat, nous avons de nouveau proposé les aventures jeux !

« Liberty et les usines à jouets » : Une invitation à jouer et enquêter en

famille autour d'une légende incroyable et de personnages fantastiques.

Un jeu de piste en pleine nature, des activités pour tous et un final de jeu étonnant ! 3 autres jeux sont également disponibles pour les sites du Bessat, Burdignes et St Régis du Coin. Tous ces jeux sont disponibles au Syndicat d'Initiatives. Ils ont connu cette année un succès grandissant si l'on en croit les chiffres de ventes (plus de 40 à St Julien) et les nombreuses familles parcourant le village pour résoudre les énigmes !

Les randonnées étant un point fort du parc du Pilat en général et de notre commune en particulier, l'offre proposée aux amateurs est large et adaptée à tous les styles de marcheurs !

C'est ainsi que de nombreuses balades balisées (jaune et blanc) sont proposées par le Parc du Pilat. Nous avons par ailleurs étoffé l'offre de petites randonnées en boucle autour du village par 3 nouveaux parcours. Ce sont donc 10 petites randonnées dont les parcours sont matérialisés sur des petites cartes agrémentées de photos et de commentaires sur le circuit qui sont proposées au public . Ces balades et les cartes ont été créées par Gilles Busca que l'on remercie vivement.

Avec plus de 200 cartes vendues au SI et au bureau de tabac, l'opération a été un franc succès.

Enfin, plutôt que de proposer la seule traditionnelle animation du 8 décembre, cette année, le SI avait décidé de proposer un mois de décembre festif !

C'est ainsi que le SI, l'association « Tu joues ? » et le Théâtre d'ici ont travaillé de concert pour proposer aux habitants et aux visiteurs un mois de décembre placé sous le signe de la joie et de la convivialité. Animations par le Théâtre d'Ici, musique (et on remercie encore René Catinon de nous offrir ce bon moment de partage), jeu des vitrines « Village voyage », exposition, magie de Noël ... ont été proposés à un public nombreux et ravi.



## Exposition In & Off

Pour sa neuvième édition, la manifestation « In et Off » placée sous le thème « la ruée vers l'art» a créé une belle animation tout l'été.



Toujours installées en plusieurs lieux, dont la maison des associations, la mairie, la brasserie du Pilat, le bar les clés à Molette, les Pies Railleurées, les expositions présentant les œuvres de 20 artistes se sont succédé du 29 juin au 31 août y compris les jours fériés.

Pour les seules salles de la voûte situées sous la maison des associations, où les 8 créateurs de métiers d'art présentaient leurs créations les après-midis des vendredis, samedi et dimanche, ce sont près de 800 visiteurs qui ont pu échanger avec les artistes. Cette année, ils avaient innové en proposant des ateliers (terre et peinture) et des démonstrations ( tournage ornemental, vitrail tiffany,) ainsi qu'un concours de toupie et de bilboquet qui ont attiré beaucoup de monde.

Par ailleurs, 2 lieux participants au concept de balad'Art proposaient aux randonneurs des haltes artistiques (Centre agroécologique de la Rivoire,

Snack les Cèdres au Ternay) dans des cadres reposants. En plus des expositions permanentes, des lectures, discussions et échanges avec les artistes ont été des moments très appréciés par le public. Une exposition en septembre de l'artiste

sénégalais Mamadou Dieng Ciessé (qui a réalisé durant l'été une fresque à la Rivoire) a offert des buts de visite à St Julien jusqu'à la journée du patrimoine clôturant cette saison estivale.



## CINÉMOLETTE



Cinémolette, c'est une équipe de bénévoles qui vous propose des rendez-vous cinéma dans la salle municipale La Passerelle tout au long de l'année. Le choix des films est orienté par l'envie de découverte, de partage d'infos et d'émotions, de complémentarité avec les salles de cinéma voisines et de participation aux événements locaux.

En 2019, 54 séances cinéma étaient organisées (dont 4 scolaires) qui ont totalisé plus de 1600 entrées, avec un record de fréquentation pour des films documentaires : « J'veux du soleil » avec

les gilets jaunes, « Le char et l'olivier » pour une autre histoire de la Palestine, « Et je choisis de vivre » sur le deuil, « Les arbres remarquables » sur ce patrimoine végétal à protéger (l'érable plane cuculatum de St-Julien a été labellisé arbre remarquable... l'aviez-vous repéré ?). Côté fictions, beau succès du voyage en Inde avec « Monsieur », de « La reine des neiges » et ses pouvoirs magiques, de « L'incroyable histoire du facteur Cheval », ou encore de « Roxane » la poule qui a fait le buzz !

2020 sera tout aussi riche en rendez-

vous cinémolettographiques à raison de 2 « vendredi-fiction » et 1 « mardi-documentaire » par mois, ainsi que des séances « ciné-mômes » le samedi matin et des « ciné-dimanche »... le dimanche ! Quant à l'opération « école et cinéma », elle est reconduite avec l'école de St-Julien pour toutes les classes. Ce sera l'occasion pour les plus jeunes de découvrir des films rares et marquants dans l'histoire du cinéma. Et pour vous, cher public, nous vous espérons toujours aussi curieux et vous promettons une nouvelle année de dépaysement et d'émotion, d'imaginaire et de réalisme, de réflexion et de divertissement !

Bon à savoir : Cinémolette privilégie la VO (Version Originale sous-titrée) pour les films étrangers (à l'exception des films jeunesse) et peut proposer, si le public en fait la demande, la VSM : Version avec sous-titrage pour Sourds et Malentendants pour les films français équipés de cette option (liste disponible sur le site [www.cinest.fr](http://www.cinest.fr)).

Contact : [cinemolette@wanadoo.fr](mailto:cinemolette@wanadoo.fr)

Sur le web : [www.cinemolette.com](http://www.cinemolette.com) : nombreuses vidéos piraillonnées à visionner, possibilité de s'inscrire à notre newsletter et calendrier prévisionnel des séances de l'année.

## THÉATRE D'ICI

Groupe théâtral créé en février 2015, ayant pour objectif l'élaboration d'un spectacle annuel écrit par le metteur en scène en l'occurrence B.BAROU suite à une demande de certaines personnes piraillonnnes qui ont eu envie de monter sur les planches. Depuis 2015 trois spectacles ont été créés :

Sketch en Vrac en 2016, Scènes de Village en 2017 et le tout dernier Méli-Mélo Comédie de 2019. Un festival de théâtre amateur -festival des alentours) a pu être présenté à Marhles en 2018.

Cette année le 3ème spectacle a été donné salle de la Passerelle les 30 novembre et 1er décembre 2019 à Saint-Julien-Molin-Molette et a pu accueillir plus de 100 spectateurs à chaque représentation, plusieurs

manifestations sont programmées aussi jusqu'en mai 2020 et notamment notre deuxième participation au 3ème festival alentours de Marhles qui nous ont fait l'honneur de nous sélectionner encore cette année.

Aujourd'hui la troupe s'est étoffée et compte 13 comédiens et participants mais ne refuse pas toute personne susceptible de vouloir la rejoindre. Les répétitions ont lieu salle de la Passerelle les mardi et jeudi à 18h.

A préciser que les décors et les costumes sont fait et réalisés par la troupe. Une assemblée générale doit avoir lieu courant février, pour plus de renseignements appelez les numéros ci-dessous. Pour ce qui concerne les répétitions, il est prévu des cours

de diction et d'improvisation avant la montée sur scène. Les personnes seulement intéressées par ces deux disciplines sont également les bienvenues.

Nous espérons pouvoir continuer notre activité, nous remercions la municipalité qui met à notre disposition la salle de la Passerelle pour nos répétitions et nous souhaitons vous faire encore envie de venir nous voir lors de notre prochain spectacle.

Le théâtre d'ici vous souhaite une très bonne année 2020 et vous dit à l'année prochaine !

Contact : BAROU Bernard  
04.77.51.52.09 ou 06.48.42.97.51

## LES 3 VALLÉES



souhaitent bien vivre chez eux.

**L'ADMR « les 3 Vallées » c'est 23 bénévoles, 31 salariés, 256 clients.**

### *L'ADMR EN ACTION POUR TOUS*

- Ménage, repassage
- Garde d'enfants
- Aide à la personne ( séniors et personne en situation de handicap)
- Téléassistance
- Aide aux familles ( suite grossesse, naissance, maldie, séparation, recomposition familiale, familles nombreuses...)

**Tous nos services sont agréés qualité et peuvent ouvrir droit à réduction ou crédit d'impôt.**

Avoir un interlocuteur près de chez soi, être écouté et compris, c'est ce que propose l'ADMR pour aider tous ceux qui

### **Bénévole pourquoi pas vous ?**

N'hésitez pas à rejoindre notre équipe pour cette mission passionnante.

Afin d'assurer le bon fonctionnement de l'association, l'équipe de bénévoles cherche à s'étoffer :

**Vous disposez d'un peu de temps libre pour le bénévolat ? Nous serions heureux de le partager avec vous !**

Rejoignez une équipe locale de bénévoles qui agit sur le terrain, crée du lien social et est à l'écoute des personnes aidées pour veiller à leur bien-être. A l'ADMR, de nombreuses missions vous seront proposées, en fonction de vos attentes, de vos connaissances et du temps que vous souhaitez consacrer à l'association.

**Pour tout renseignement, contactez-nous au 04 77 39 79 51**

## ANCIENS D'AFN

En cette nouvelle année, les Anciens d'Algérie et d'Afrique du Nord fêteront le 58ème anniversaire de la fin de la guerre d'Algérie. Comme toutes les années nous le célébrerons le jeudi 19 mars 2020 par une cérémonie aux monuments aux morts de la commune, à la mémoire de tous nos disparus.

Malgré la perte de plusieurs de nos membres ces dernières années, les 26 membres actuels de notre association continueront à être présents à toutes les manifestations et commémorations de la commune. Au programme de cette année, nous renouvelerons notre repas annuel du 19 mars afin de permettre à

cette occasion la réunion de tous nos membres et de leurs épouses autour d'un repas convivial. Enfin comme depuis plusieurs années, nous participerons au repas des comités des cantons de Bourg-Argental et St Genest Malifaux courant septembre.

# LE RÊVE DE LA LUCIOLE

Le Rêve de la Luciole est un espace d'exploration des arts du corps et de l'être.

## Exploration Martiale & Yoga du Cachemire

La recherche que nous proposons s'appuie sur deux axes : les arts anciens de traditions martiales, et la voie du Yoga Shivaïte du Cachemire. La pratique de ces arts de vie est en accord avec les fonctionnements fondamentaux de l'être humain. Cet enseignement s'adresse à toute personne disposée à s'engager sur une voie de recherche intérieure. Que ce soit pour les arts martiaux ou le Yoga, les cours sont ouverts à tous. Aucun niveau de compétence n'est requis, simplement votre envie de découvrir et de partager. Les cours peuvent être intégrés tout au long de l'année. Poussez la porte et venez essayer !

Wing Chun & exploration martiale, Yoga du Cachemire

### AUNKAI

Une fois par mois des stages de Bujutsu AUNKAI sont dispensés par Philippe. L'AUNKAI est une méthode créée par Minoru AKUZAWA basée sur les arts martiaux traditionnels japonais et chinois, il s'agit d'une méthode holistique dont le but est de prendre conscience des tensions et blocages accumulées dans le corps et par le biais d'exercices spécifiques de retrouver une liberté de mouvement en adéquation avec les principes corporels fondamentaux, retrouver un corps libre dans chaque mouvement du quotidien.

### Training Corporel

Cette année a vu naître un nouveau cours : le training corporel. Philippe propose un travail de renforcement musculaire, de gainage et de mobilité articulaire. En faisant travailler l'ensemble du corps au travers de

multiples exercices d'intensité et de durée variables (tabata, Hiiit), l'objectif est de retrouver un équilibre psycho-corporel, une optimisation corporelle générale ainsi qu'une meilleure capacité cardio-vasculaire. Ces séances d'une heure s'adressent aux hommes autant qu'aux femmes, chacun va exécuter les exercices en fonction de sa capacité, l'idée étant de se donner au maximum dans chaque série. Une heure intense mais qui fait tellement de bien !

### Les P'tis Yogi

Ce cours s'adresse aux 8-13 ans et il est hebdomadaire. C'est une belle occasion pour les enfants de découvrir ce qu'est le yoga par le biais du jeu. C'est la dernière année que les cours sont dispensés sous cette forme, à la rentrée nous les proposerons sous forme de stages.

### Relaxation pour les femmes enceintes

Un temps pour se poser, pour se relaxer, profondément, et accueillir pleinement le sentiment d'être maman. Une séance qui allie parole, énergie et massage. Un moment tout doux pour la maman et son bébé.

### Séances psycho-énergétiques

Cette approche allie la parole au travail énergétique. C'est un travail en profondeur, dans lequel sont mis en lumière les mécanismes de défense, les fonctionnements répétitifs, et les douleurs qui se sont cristallisées dans le corps. La séance est individuelle et se déroule en deux temps : un temps de parole et un temps "énergétique" où vous êtes soit assis soit allongé sur table. Des séances spéciales examens sont également proposées aux adolescents. Il s'agit d'une séance de préparation aux examens visant à diminuer le stress et à se donner toutes les chances pour réussir. Travail de respiration, visualisation,



évacuation des pressions et optimisation de la mémoire. Toutes nos infos sont à retrouver sur notre site internet [www.lerevedelaluciole.fr](http://lerevedelaluciole.fr).

N'hésitez pas à le consulter régulièrement pour découvrir les nouveaux stages.

Vous pouvez également, via le site, vous inscrire à notre lettre d'info, ce qui vous permettra de recevoir régulièrement le détail de nos activités.

Tous les cours se déroulent à la salle du dojo, 2ème étage de la salle des Fêtes.

Nous écrire : [contact@lerevedelaluciole.fr](mailto:contact@lerevedelaluciole.fr)

Nous appeler :  
Philippe 06 85 244 244  
Scylia : 06 89 38 37 21

# LES SAINT-JULIEN DE FRANCE

Créé en juillet 2009 sous la présidence de François Tiollier maire, l'association des Saint Julien de France dont le but est de rencontrer les autres St Julien de France afin d'encourager et développer les échanges culturels, touristiques et présentant un caractère d'intérêt général entre les membres des

villes et villages «St Julien» pour le week-end de la pentecôte 2019.

6 personnes ont représenté notre village pour le 22ème rassemblement des St Julien de France à St Julien le Petit en haute vienne ou l'accueil comme à l'accoutumée a été très chaleureux et riche en amitié.

Le prochain rassemblement aura lieu en 2020 dans le Rhône à Saint Julien en Beaujolais, et nous espérons que notre St Julien soit une fois de plus bien représenté pour sa 16ème participation.

## SPORTING CLUB PIRAILLON



Depuis 40 ans, l'association sportive de foot de St Julien, plus connu sous le nom de SCP, rassemble des amoureux de ce sport.

En 40 années d'existence, l'association a connu des périodes de joie mais aussi de peine, tant sportive qu'humaine, mais tout cela dans un esprit familial et d'entraide, qui sont les maîtres mots de l'association.

Durant cette période, le club a fortement évolué en se structurant grâce aux bénévoles (travaux de construction) mais aussi à la municipalité (terrain en herbe). Il a ainsi pu voir naître des catégories (jeunes, détentes plus récemment) mais aussi malheureusement en voie de disparaitre (féminines) pendant ce long

laps de temps. Depuis quelques années, le nombre d'adhérents s'est ainsi stabilisé aux alentours des 80.

Concernant les catégories jeunes, elles sont en entente avec le FC Bourguisian et cela se passe remarquablement bien. L'offre de sport diversifiée dans notre commune et les communes alentours permettent aux jeunes de s'adonner à d'autres sports plus aisément qu'auparavant. La convivialité avérée du club permet de maintenir un groupe senior conséquent et donc de préserver l'équipe 2. Ces deux équipes affichent complet tous les dimanche, preuve de l'attachement et de la fidélité des licenciés. Cette année, l'équipe détente a accueilli de nouveaux membres

désireux de pratiquer un sport dans la bonne humeur et la convivialité, dans la limite de ses moyens. Chacun y trouve ainsi son compte et passe un agréable moment le lundi soir. Enfin, le club souhaite recréer une équipe féminine comme par le passé, donc si des personnes sont intéressées, merci de se manifester auprès des dirigeants.

40 années d'existence méritent une manifestation digne de ce nom. Aussi, le club a décidé d'organiser les 13 et 14 juin prochain l'anniversaire du SCP. Rencontres de jeunes et de séniors, animations, tombola, expo photos anciennes et récentes, restauration et buvette vous attendent au stade pour ce week end d'anniversaire. Une soirée privée est également organisée. Nous vous attendons nombreux pour fêter avec nous cet évènement.

Vous pouvez obtenir plus de renseignements et informations auprès du Président Mathieu JURDYC au 06 14 52 55 85.

Le SCP souhaite remercier ses sponsors et la population dans le cadre de l'opération annuelle de réalisation et vente des calendriers du club. Nous remercions la municipalité pour son aide.

Nous vous rappelons qu'un panneau d'affichage est posé sur le mur de l'épicerie Vival près de la boulangerie. Vous pourrez y retrouver toutes les informations utiles, la vie du club ainsi que les dates et horaires des matchs à St Julien.

## ACCUEIL DE JOUR

Un nouveau service va voir le jour sur le territoire : l'Accueil de jour itinérant porté par le SSIAD

du Centre de Santé de Bourg Argental et destiné aux personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer

ou d'une maladie apparentée à un stade léger à modéré ou en perte d'autonomie.

A partir du 2 mars, il sera ouvert :

- le lundi à la salle d'animation des Genêts d'Or à Saint Genest Malifaux,

- le mardi à la salle André Jamet à Bourg Argental en attendant la réhabilitation de locaux au 2 rue

du Poisot

- le mercredi à la salle polyvalente de Lupé

- le vendredi à la salle La Prairie des Bleuets à Pélussin

Les objectifs de l'accueil de jour sont :

- Préserver et, si possible, restaurer l'autonomie de la personne accueillie

- Maintenir ou retrouver un lien social  
- Proposer un environnement convivial et sécurisant dans des locaux adaptés

- Soulager l'entourage familial ou les proches.

- Favoriser le maintien à domicile

Si vous souhaitez plus d'informations sur ce service, vous pouvez appeler au

**06 56 69 70 72**

# AGENDA 2020

**31 janvier à 18h** : spectacle musical de l'école, suivi d'une vente de pizza artisanales à la part (four à bois) et buvette

**15 février** : Concert de l'ensemble de l'école de musique Bourg-Argental et Boulieu à la Passerelle.

**16 février à 14h** : loto familial à la salle des fêtes

**1er mars** : repas des ainés

**8 mars** : saucisses-frites des pompiers

**15 mars** : 1er tour des élections municipales

**15 mars** : saucisse des conscrits

**15 mars** : concours de belote au cercle Jeanne d'Arc

**19 mars** : commémoration du cessez-le-feu AFN

**21-22 mars** : soirée africaine Estogo

**22 mars** : 2nd tour des élections municipales

**28 mars** : Carnaval du Sou des écoles

**5 avril** : matinée chasse

**12 avril** : vide grenier au camping

**13 avril** : boules, ouverture du clos

**15 avril** : ouverture du camping

**1er mai** : soupe aux choux Boules du ternay

**8 mai** : cérémonie armistice

**18 mai** : fête du jeu «Tu Joues ?»

**26 mai** : saucisses-frites des conscrits

**6 juin** : boules place Bancel

**13 juin** : 20ans du Footing club piraillon

**14 Juin** : vente de nems par Sou des écoles

**15 juin** : ouverture de la piscine du camping

**22 juin** : fête de la musique

**27 juin** : vernissage in&off

**29 juin** : fête de fin d'année du Sou des écoles

**3 juillet** : pétanque des pompiers au stade

**13 juillet** : feu d'artifice

**7-10 août** : vogue des conscrits

**14 août** : Tu Joues et MUE rencontre pédagogique

**22 août** : pétanque inter-société au Cercle

**29 août** : boules place L.Bancel

**1er septembre** : brocante musicale Label des champs

**7 septembre** : barnum brasserie du Pilat

**15 septembre** : fermeture piscine du camping

**18-21 septembre** : exposition patrimoine piraillon

**15 octobre** : fermeture du camping

**18 octobre** : vide grenier au camping

**24 octobre** : bal folk ADMR

**16 novembre** : journée afrique Estogo

**20 novembre** : foot beaujolais

**21 novembre** : concours de belote à la maison de retraite

**6 décembre** : loto du cercle

**8 décembre** : illuminations



